



**Objet : validation de l'option n° 2 « gestion et récupération des eaux pluviales » de la tranche ferme du marché global de l'aménagement des espaces publics du centre-bourg.**

Le Maire de la Commune de SANCOINS,

Vu l'article L 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 9 mars 2023 donnant délégations à Monsieur le Maire pour prendre certaines des décisions ;

Vu la convention d'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) intégrant une fiche action sur l'aménagement des espaces publics - Place du Commerce, Place de la Halle, Rue Fernand Duruisseau et Rue Saint Jacques ;

Vu la décision 91/2024 attribuant le marché de maîtrise d'œuvre au cabinet MD Concept ;

Vu la décision 66/2025 attribuant le marché de travaux à l'entreprise COLAS pour le lot VRD ;

Considérant que la Commune souhaite engager l'option n°2, relative à la gestion et récupération des eaux pluviales » de la tranche ferme du marché global de l'aménagement des espaces publics du centre-bourg ;

Considérant que les crédits pour l'option n°2 sont prévus au budget de la collectivité ;

**DÉCIDE**

**Article 1** : de valider l'option n°2 « gestion et récupération des eaux pluviales » de la tranche ferme relevant du marché global d'aménagement des espaces publics, notifié à l'entreprise LA COLAS ;

**Article 2** : de dire que les crédits nécessaires à la réalisation de l'option n°2 sont inscrits au budget 2026 - section investissement - opération 31 ;

	Montant HT	TVA	Montant TTC
Tranche optionnelle 2 - gestion et récupération des eaux pluviales	16 609,44 €	3 321,89 €	19 931,33 €

**Article 3** : la présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la Commune de SANCOINS.

**Article 4 :** Madame la Directrice Générale des Services de la Communes de Sancoins et le Service de Gestion Comptable du Trésor Public sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

A Sancoins, le 05 décembre 2025

Le Maire,



Pierre GUIBLIN

Date de publication : 8/12/25  
Mode de publication : mise en ligne.